

CONSEIL D'ECOLE DU 26 FEVRIER 2009

- Présents : Mme Bouron directrice,
- Mmes Chevallier, Descamps, Gérard, Le Cam, Paumier (enseignantes),
- Mmes Cousin, Michel, Lecoconnier, Dahl, Balidas, Herrouin, Ferrari, Florentin et M. Balidas (Parents),
- Mmes Geslin et Poirier (Mairie)
- Laura Koehl et Malorie Legendre pour le conseil d'enfants
- Absents : Mmes Goueslard, Azziza, Herrouin (parents) Mme Hamelin (enseignante, en congé maladie) et M. Havas (DDEN)

Madame Azziza titulaire est remplacée par Mme Florentin

- Conseil d'enfants
 - Le nom de l'école : L'ensemble des classes a choisi entre trois noms : l'école des fresques, l'école pour tous et l'école des châteaux d'eau. Un vote a été fait dans les sept classes et c'est le nom « Ecole des châteaux d'eau » qui a été choisi. Une lettre a été faite à Mr le maire pour lui en demander l'autorisation.
 - Les travaux : Les élèves voudraient une haie entre la cour et la rue à la place du grillage pour faire plus joli et pour protéger des regards. Ils voudraient aussi que des arbres soient replantés pour remplacer ceux qui ont été enlevés. Ils voudraient aussi une pancarte avec le nom de l'école.
 - Les demandes : Les élèves souhaiteraient un temps calme le pendant la récréation du midi où ils pourraient par exemple aller à la bibliothèque.
- Avenant au projet d'école

Un avenant au projet d'école concernant l'aide individualisée est proposé :

« Avenant au projet d'école 2006/2010

Aide personnalisée aux élèves en difficulté

L'aide personnalisée aux élèves en difficulté a été mise en place le 9 octobre 2008. Elle a lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8h 20 à 8h 50.

Elle est assurée par tous les enseignants.

Au début de l'année et avant chaque période de vacances, un point est fait dans chaque classe sur les difficultés rencontrées. Il est alors proposé aux élèves ayant des difficultés passagères d'y remédier à l'aide d'un atelier spécifique. Ces difficultés peuvent être des difficultés d'apprentissage ou des difficultés de comportement.

A la fin de la période, un bilan est fait. Il est communiqué aux parents. »

Cet avenant est adopté à l'unanimité.

- Evaluations:
 - Les évaluations CM2 ont eu lieu à la fin du mois de janvier. Elles concernent six élèves. Il y a eu 4 sessions de 45 minutes. Il y avait 100 items, 60 en français et 40 en mathématiques. Il y a un seul élève au dessus de 50% en français et un seul en mathématiques. Il y a deux élèves qui ont entre 33% et 50% et trois élèves qui ont moins de 33%. A cela plusieurs explications possibles. Certaines compétences n'avaient pas encore été acquises (elles seront vues dans la suite de l'année) et

CONSEIL D'ECOLE DU 26 FEVRIER 2009

d'autres parties du programme ont été vues l'an dernier mais les élèves ne les ont pas gardées en mémoire. D'autre part, il semble que les corrections ont été très différentes suivant les enseignants et les corrections ne prenant pas en compte les réussites partielles pénalisent les élèves. En outre six élèves c'est un nombre faible pour un échantillonnage. Cela dit, les enseignants sont bien conscients des difficultés des élèves et en tiendront compte dans leur pratique. Une aide individualisée sera mise en place pour ces élèves. L'école n'a pas envoyé les résultats de ces évaluations à l'Inspection Académique, n'étant pas d'accord avec la façon dont s'est faite cette passation. Les résultats sont à transmettre au collège.

- Des évaluations CE1 auront lieu en mai.

- Projets pédagogiques:

- La classe de TPS/PS fera une visite à la ferme sur les animaux et sur la forêt le 26 mars à Chauffour-Notre Dame, à quelques kilomètres du Mans. Les trois classes de maternelle iront à un spectacle de chansons à la Luciole le 28 mai au matin. (Mais ce n'est pas encore confirmé). La classe de MS entretient toujours une correspondance avec une classe d'Arçonnay. Une rencontre sportive est en vue avec l'école d'Arçonnay.
- Le cycle 2 travaille toujours sur le développement durable. Les enseignantes ont dû annuler sa sortie d'une semaine. Elles recherchent une sortie sur une ou deux journées. Les CP et les GS ont eu une semaine sur l'hygiène dentaire.
- Le cycle 3 recevra les correspondants du 25 au 30 mai. Ils habiteront à Saint Léonard. Il est prévu une visite à Saint Léonard le lundi, et une visite à Alençon le jeudi. De plus les classes de Mme Le Cam et Descamps préparent un circuit pour la découverte de Saint paterne qui alliera l'orientation,, la découverte du monde et les arts visuels. Le cycle 3 participera aussi aux foulées scolaires Alençon Médavy le 28 mars au matin.

- Recettes de la coopératives

- Nous avons 50 familles qui ont adhéré, ce qui fait 500€.
- Les étiquettes de Noël ont rapporté 51€
- Le marché de Noël a fait un bénéfice de 300, 36€, ce qui est un peu moins que l'année dernière.
- Les photos ont rapporté 516,60 €.
- En dépenses, pour le moment, nous avons eu 57,89€ de brosses à dent, 28, 08 € de goûter après l'endurance et 264€ de places pour la Luciole plus divers frais de fonctionnement.

- Répartition des élèves pour l'année 2009/2010:

* 167 élèves sont prévus. Nous en avons cette année 159. Il y a 6 CM2 qui partent et 13 PS qui sont prévus à la rentrée 2009.

* Toutes les classes seront à double niveau : 1 CM1/CM2, 1 CE2/CM1, 1 CE1/CE2, 1 CP/CE1, 1 GS/CP, 1MS/GS, 1 PS/MS.

* Nous ne pourrions pas accueillir les 2 ans en 2009/2010, la classe de PS étant déjà à double niveau, avec un nombre d'élèves assez élevé, de bonnes conditions d'accueil ne seraient pas réunies.

CONSEIL D'ECOLE DU 26 FEVRIER 2009

- Travaux:

Il faudrait que la cour des maternelles soit goudronnée. Quand il pleut, il y a des flaques partout. La mairie assure que c'est prévu au budget. La bâche sur le bac à sable est efficace mais ne tient pas quand il y a du vent. Il serait bien de prévoir des moyens de fixations.

- Budget :

Les enseignants demandent un budget de fonctionnement de 8000€, comme l'an dernier. Au niveau investissement, il est demandé un ordinateur pour le bureau. Comme toutes les écoles de la Sarthe doivent inscrire leurs élèves sur un site national appelé « Base élèves » la sous-préfecture participe à l'achat. Il est demandé aussi une imprimante pour le bureau et un fax.

- Questions des parents:

- Il est demandé un temps de jeux de société sur l'interclasse du midi. Les parents ne peuvent intervenir et la mairie n'estime pas possible pour le moment de mettre une deuxième personne pour la surveillance de ce temps
- L'informatique à l'école : Sandrine Chéreau est de retour de congé maternité et pourra prendre les enfants en informatique. Cette activité concernera les enfants du CP au CM2. On ne sait pas encore à partir de quand.
- Horaires : il semblerait qu'il y ait des retards à l'ouverture des portes le matin et le midi. Le matin, il est difficile de faire une transition très rapide entre l'aide aux enfants en difficulté et l'accueil du matin mais les enseignants seront vigilants à l'avenir.
- Le stationnement : il y a encore des parents qui ne se garent pas correctement sur les parkings. Il serait bien de faire un effort pour le bien de tous.
- La photo scolaire : certains parents ne sont pas contents de la qualité des photos scolaires. Nous prendrons donc un autre photographe l'année prochaine.
- Santé scolaire : l'infirmière verra toutes les grandes sections les 9 et 10 mars. Il n'est pas prévu d'autre visite médicale pour l'instant.

Le conseil d'école a pris fin à 19h 35.

La directrice

La secrétaire

La représentante des parents d'élèves